

# Institut Français de la Mer

## Communiqué de presse du 20 février 2006

### Les prix IFM 2005

Le jury des prix IFM et IFM Avenir présidé par Jean Morin et composé de Jacqueline Tabarly, Jean-François Deniau de l'Académie française, de l'amiral Alain Oudot de Dainville, chef d'état-major de la Marine, de l'administrateur général des affaires maritimes (2<sup>e</sup> s) Jean-Louis Guibert, président de l'Académie de Marine, de l'amiral Yves Lagane, président de la Société nationale de sauvetage en mer, de Gérard d'Aboville, président du Conseil supérieur de la navigation de plaisance, du professeur André Vigarié et du professeur Claude Wolff s'est réuni en février lors d'un déjeuner offert par l'amiral Alain Oudot de Dainville pour désigner les lauréats 2005.

Au terme des délibérations menées par son président Jean Morin, président d'honneur - fondateur de l'Institut Français de la Mer, le jury a retenu pour les prix 2005 deux candidatures répondant parfaitement aux objectifs fixés par le règlement et aux valeurs exigeantes du monde maritime : compétence, rigueur, solidarité.

Les lauréats sont:

- Prix IFM : MM. Frank-Yves et Kevin Escoffier, vainqueurs le 21 novembre 2005 de la 7<sup>e</sup> Transat Jacques Vabre (Le Havre – Salvador da Bahia) sur leur trimaran *Crêpes Whaou !* Cette victoire est celle de toute une équipe (concepteur, réalisateurs techniques, sportifs et *sponsors*) mais aussi d'un choix personnel et résolu de Frank-Yves Escoffier : privilégier la sécurité par rapport aux sensations extrêmes offertes par les trimarans de 60 pieds. Ce trimaran de 50 pieds par son type de construction et les technologies retenues, est d'un prix plus abordable que ses grands frères, tant à l'achat qu'en coût de possession, et devrait connaître des débouchés commerciaux intéressants. Bref, une nouvelle fois la communauté malouine se rappelle au monde maritime.

- Prix IFM Avenir: M. le lieutenant de vaisseau Emmanuel Mocard. Plongeur-démineur, ce jeune officier de la Marine nationale a dans des circonstances exceptionnelles, en Indonésie après le tsunami de décembre 2004, puis en Louisiane après le passage du cyclone Katrina, fait la preuve de très belles qualités de chef, de professionnel de la mer, de diplomate et d'homme de cœur. La qualité de ses expertises, le sang-froid et l'efficacité avec lesquels ont été conduites les opérations – qu'il avait préparées - dans un environnement particulièrement dégradé nécessitant la conception et la mise en œuvre de procédures particulières, la sollicitude manifestée aux plus démunis ont été unanimement salués et fait particulièrement honneur à la Marine nationale et à notre pays.

Les prix seront remis au cours du premier trimestre 2006 au Siège de l'Institut Français de la Mer. Le Prix de l'Institut Français de la Mer est d'un montant de 4 500 euros. Le Prix de l'Institut Français de la Mer Avenir est d'un montant de 1 500 euros.

Le jury a de plus vivement recommandé que la contribution exceptionnelle fournie par deux « candidats bénévoles » de l'IFM et soumis à l'attention du jury par le bureau de l'IFM (dont le dossier n'a pas été retenu pour éviter toute discussion déontologique) fasse l'objet d'une reconnaissance particulière laissée à l'appréciation du président de l'IFM. Ces derniers, MM. René de Cayeux et Reynaud, ont en effet travaillé pendant des mois, entre autres réalisations, à une refonte et actualisation de la présentation de la rubrique du site Internet de l'IFM consacrée à la présentation synthétique et complète des filières des formations et des emplois maritimes, en en faisant un outil unique en France qui sera en outre constamment mis à jour par leurs soins.

